

UTILITÉ SOCIALE DES ASSOCIATIONS : UN CHANTIER À COLPORTER EN HAUTE-MARNE

*Contribution pour la mesure des richesses
créées par les associations haut-marnaises*





Sommaire

Les richesses créées par les actions associatives dans la vie locale	4
Qu'est-ce que l'utilité sociale ?	6
• Quelques définitions utiles	7
Notre démarche d'évaluation de l'utilité sociale : contexte général	10
• La marchandisation des services	10
• La fragilisation des associations et de leurs fédérations	11
• La remise en cause de la participation aux politiques de développement local	12
• L'évolution des relations associations/pouvoirs publics	13
• Faire reconnaître les spécificités du projet et de l'action associatifs	14
• L'évaluation : peut mieux faire !	15
Valeurs, pratiques et principes des associations engagées dans la démarche	16
• Des valeurs intangibles...	17
• ... avec des pratiques en perpétuelle évolution	17
• Pour que l'humain soit au cœur des préoccupations des humains...	17
• ... en ne laissant pas l'économie aux seuls économistes	18
• Les relations pouvoirs publics locaux/associations : quelques principes	19
Le chantier « Utilité sociale » : cadre, acteurs, étapes	20
• Méthode : quelques questions évaluatives	22
Évaluer l'apport des associations dans les territoires haut-marnais	24
• Les quatre volets de la proposition	25
• Six bonnes raisons pour utiliser cette proposition	37
Et maintenant...	38
Les associations contributrices et leur localisation	40



Les richesses créées par les actions associatives dans la vie sociale locale

Au quotidien, de nombreuses associations haut-marnaises agissent dans des domaines d'intervention multiples (éducation, culture, environnement, jeunesse, social...), contribuant activement au développement des territoires urbains et ruraux de notre département.

Formé en 2009 par les têtes de réseaux associatives issues de l'éducation populaire, un collectif réunissant plusieurs de ces associations a entrepris une démarche visant à évaluer et valoriser les apports sociétaux qu'elles produisent avec et pour les habitants.

Quel est l'impact réel de l'action associative ? Qu'apporte-t-elle aux habitants, aux collectivités, aux territoires ?

Comment améliorer nos actions, nos modes de fonctionnement et d'intervention ?

Comment expliciter nos fondements, nos valeurs ?

Comment évaluer, au-delà des chiffres ?

Comment en rendre compte auprès de nos partenaires ?

À partir de ces interrogations, avec le soutien financier du Dispositif local d'accompagnement et l'apport méthodologique du Mouvement pour un développement solidaire, nous avons souhaité prendre le temps de l'analyse et de la réflexion pour tenter de répondre à un double enjeu :



-
- interroger le monde associatif en tant qu'acteur social, éducatif, producteur de citoyenneté ;
 - participer à une définition partagée de l'utilité sociale, validée par les pouvoirs publics et les partenaires institutionnels.

Ce travail nous a conduit à l'élaboration d'un cadre de références dont témoigne ce livret : notre ambition est qu'il constitue un support pédagogique et méthodologique pouvant accompagner les associations qui souhaitent clarifier ou préciser leur projet associatif, ses valeurs, ses enjeux, redonnant ainsi sens à l'action collective.

Nous considérons en outre ce livret comme un outil de propositions et de dialogue avec nos partenaires institutionnels et financiers pour « renouveler » nos relations sur la base de la confiance et de la coopération.

L'évaluation est un processus basé sur la participation des diverses parties prenantes ; afin d'enrichir et de poursuivre la dynamique, nous espérons que d'autres acteurs, associatifs, institutionnels, élus se joindront à notre démarche, dans l'objectif de faire vivre les valeurs républicaines qui « font société ».

Les associations parties prenantes



Qu'est-ce que l'utilité sociale ?



Il s'agit d'une notion assez récente qui émerge en France dans les années quatre-vingt autour du débat sur la fiscalisation des associations. Auparavant, on parlait plutôt d'« intérêt général ».

On situe l'utilité sociale comme une contribution positive à la vie en société, apportée par des acteurs associatifs sur des territoires, que ce soit sur le plan économique, social, culturel, environnemental ou démocratique.

Des différents travaux et études concernant l'utilité sociale¹, aucune définition universelle et applicable telle quelle ne semble se dégager.

Son contenu relève donc de la délibération entre différents acteurs ou composantes de la société pour déboucher sur une convention consensuelle qui prend appui sur le choix d'un certain nombre de critères et d'indicateurs.

On peut, pour illustrer cette notion, évoquer le terme de « richesses sociétales » par opposition aux « richesses monétaires et marchandes »².

• Quelques définitions utiles

Afin de pouvoir débattre collectivement de l'utilité sociale et de l'évaluation, il est indispensable de s'accorder sur les termes que l'on utilise.

Voici donc quelques repères :

Évaluer : estimer la valeur d'un objet ou d'une donnée.

Ici nous concevons l'évaluation comme une démarche partagée visant à connaître et comprendre plus finement les dimensions de l'action ou du projet. Ce qui permet de mieux en

1 - Travaux menés par le Conseil national de la vie associative (CNVA) en 1996 ; rapport Lipietz en 2001 ; rapport Gadrey en 2003 ; Bernard Emé, « Comment peut-on définir la notion d'utilité sociale ? », in *Alternatives économiques*, hors série n° 11, septembre 2003.

2 - Patrick Viveret, *Reconsidérer la richesse*, éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2003.



rendre compte et communiquer à son sujet, de renforcer des appuis mais aussi d'améliorer ou de réajuster notre action. Il s'agit, de ce point de vue, d'un véritable outil de conduite d'un projet collectif.

Auto-évaluation : démarche d'évaluation dans laquelle le porteur de l'action est sujet, tout en associant les différentes parties prenantes.

Valeur : ce qui donne un sens à l'action ; ce qui nous pousse à nous impliquer (ex. : la justice, l'égalité des droits, la solidarité...).

Finalité : le but de l'action avec notre association. La question de la finalité d'une démarche se pose en deux temps : Pour aller où ? et Par quels moyens ? La finalité représente ainsi l'état idéal vers lequel on tend.

Objectifs globaux ou stratégiques : il s'agit des grandes ambitions que l'on vise à atteindre à travers l'action menée, pour mieux vivre ensemble dans le territoire (ex. : le mélange des cultures, une utilisation respectueuse des ressources locales, une meilleure application des droits sociaux...).

Objectif opérationnel : le but, concrètement défini, du projet que l'on mène ; un énoncé explicite, précis, qui structure les différentes actions que l'on met en œuvre (ex. : réduire les situations d'isolement social, susciter l'éveil artistique, faire vivre un réseau d'acteurs, améliorer l'information...).

Effets : ce sont les résultats, en termes de changements, que l'on peut recenser, du fait de l'action menée ; la question : « Qu'est-ce que cette action a changé pour vous ? » permet de définir les effets. On peut distinguer effets attendus et effets constatés mais non prévus.



Critère : c'est un caractère, une propriété, que l'on choisit et qui permet de formuler un jugement d'appréciation ; c'est un angle de vue pour observer une réalité (ex. : pour un véhicule : la vitesse, la propreté, la technicité...). Le choix des critères s'opère en prenant appui sur le croisement des objectifs et des effets produits par les actions.

Indicateurs et indices : il s'agit d'une information que l'on choisit d'utiliser car elle permet de renseigner un critère (ex. : pour la vitesse d'une voiture : le compteur ; pour sa propreté : une jauge de pollution...).

On peut distinguer des indicateurs de réalisation ou de résultats (souvent chiffrés mais pas uniquement) qui portent sur les aspects et effets concrets, directs de l'action, et des indices d'impact qui portent sur des effets plus qualitatifs, certains pouvant s'exercer à moyen terme et rester périphériques à l'action elle-même.

Grands biens et petits riens : dénomination donnée par l'association MDS³ à la méthode utilisée pour approcher l'utilité sociale. Les grands biens, ce sont les grandes ambitions dans lesquelles s'inscrit le projet ; les petits riens, ce sont les actions très concrètes et parfois modestes qui sont menées. La mise en lien de ces petits riens avec un grand bien permet de rendre plus visible l'utilité sociale que l'on crée.

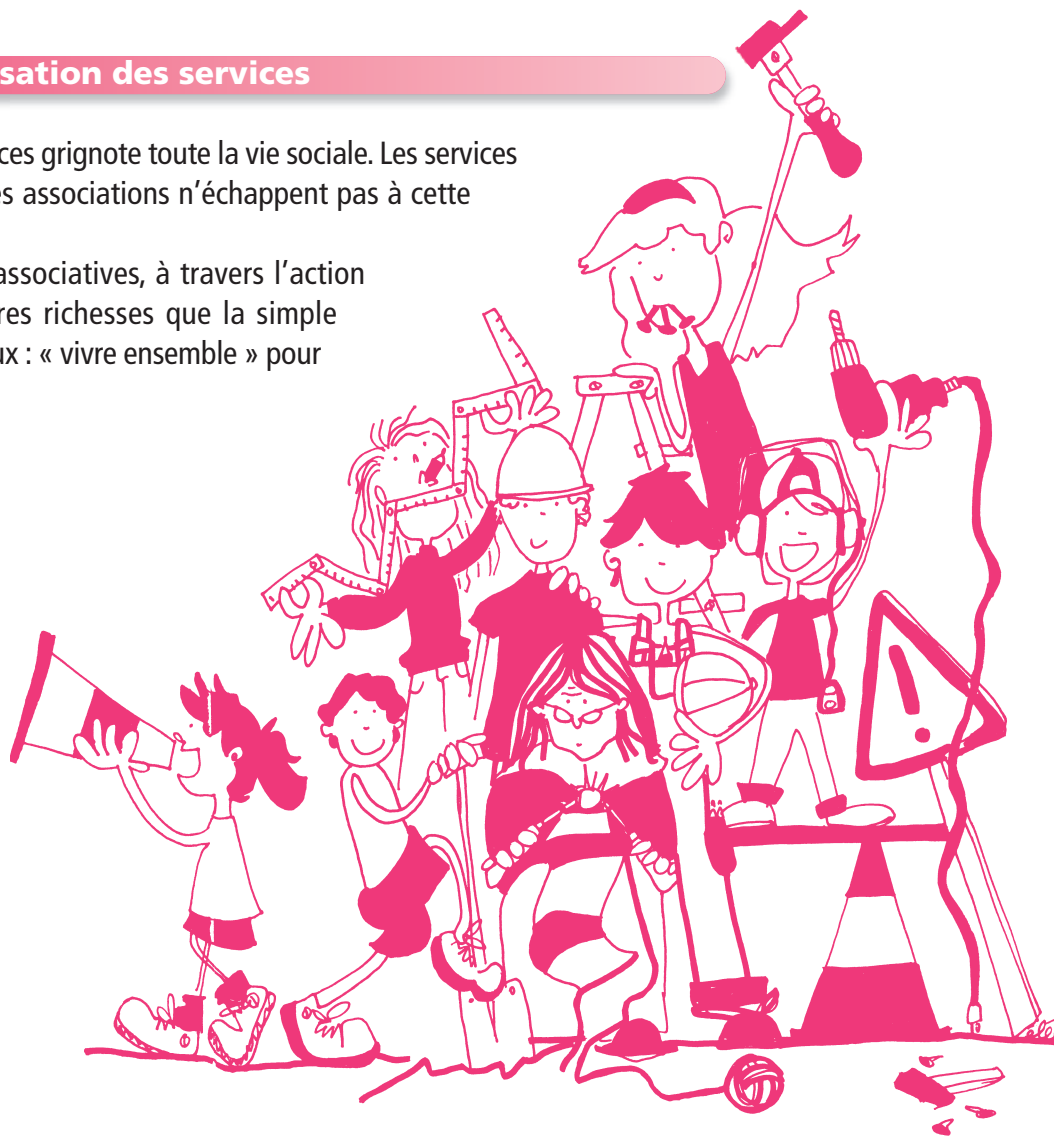


Notre démarche d'évaluation de l'utilité sociale : contexte

• La marchandisation des services

La marchandisation des services grignote toute la vie sociale. Les services à la population portés par les associations n'échappent pas à cette logique.

Cependant, les spécificités associatives, à travers l'action collective, produisent d'autres richesses que la simple satisfaction de besoins sociaux : « vivre ensemble » pour « faire société ».



Que serait la vie sociale en Haute-Marne sans les associations ?

On compte 6 000 associations répertoriées en Haute-Marne, dont environ 4 000 estimées en activité. Quatre-vingt-six d'entre elles sont agréées « Jeunesse et Éducation populaire » et 460 disposent de l'agrément « Sport ».

Il s'est créé 174 associations en 2007-2008 et 181 en 2008-2009, preuve du dynamisme associatif. Tous secteurs confondus, fin 2008 on comptait 4 133 emplois associatifs, soit 8,1 % des emplois privés. La densité d'emplois dans les associations haut-marnaises s'élève à 200 emplois salariés pour 10 000 habitants contre 220 en Champagne-Ardenne*.

L'estimation du bénévolat en Haute-Marne oscille entre 35 000 et 37 800 bénévoles dont 13 000 à 14 700 bénévoles réguliers.

* Source : Insee Flash Champagne-Ardenne, n° 95, novembre 2008.

• La fragilisation des associations et de leurs fédérations

Les associations qui développent des missions d'intérêt général nécessitant des financements et les fédérations qui rassemblent une partie d'entre elles se trouvent dans une position financière délicate du fait de deux facteurs qui se conjuguent :

- le désengagement financier partiel ou total de l'État dans le cadre de sa réforme de « modernisation » (révision générale des politiques publiques, loi organique des lois de finances – LOLF) ;
- la réforme, en cours d'examen, des collectivités territoriales, avec le projet de remise en cause de la clause de compétence générale risquant de réduire leurs initiatives en faveur de la vie associative.



Le feu aux poudres

Octobre 2008 : le gouvernement gèle 25 % du montant de ses conventions avec les associations, annule la ligne budgétaire « animation rurale » du ministère de l'Agriculture, fait peser une incertitude sur les postes FONJEP* (non-renouvellement, suppression)...

Les associations, les fédérations sont aux abois.

Réunies au sein de la Jeunesse au Plein Air (JPA), elles interpellent fortement les parlementaires du département pour tenter d'amoindrir les effets de ces décisions brutales et non concertées et décident d'entamer un travail collectif au long cours pour se faire reconnaître pour ce qu'elles sont et ce qu'elles font.

** Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire.*

• La remise en cause de la participation aux politiques de développement local

L'expérience montre qu'un projet de développement d'un territoire partagé et porté par sa population est très productif.

Les formes de participation sont diverses, de la simple concertation à la co-élaboration d'un projet local.

Les associations agissent dans la sphère publique et font entendre une voix légitimée sur bien des aspects de la vie locale, apportant ainsi leur contribution au développement de nos territoires. Il est donc extrêmement alarmant que des démarches participatives qui ont fait leurs preuves depuis une vingtaine d'années puissent être remises en cause à travers la fin annoncée des pays et de leur conseil de développement.



Mieux connaître son territoire pour mieux le valoriser

Les associations du Pays de Langres ont largement contribué à la connaissance, à la préservation et à la valorisation du patrimoine local dans le cadre du projet d'encyclopédie vivante du Pays de Langres, soutenu par le programme européen « Leader+ » (Liaison entre les acteurs du développement de l'économie rurale).

Balades contées et gourmandes, création d'outils pédagogiques sur les milieux naturels, chantier de jeunes Franco-Roumains, animation du patrimoine en saison touristique... autant d'actions qui permettent aux habitants de se réapproprier leur patrimoine pour mieux le transmettre aux visiteurs d'aujourd'hui et aux générations futures.

Portail du Pays de Langres : www.encyclopedievivante.com

• L'évolution des relations associations/pouvoirs publics

Les financements en provenance de la force publique prennent des formes très variables et expriment des logiques très différentes. La puissance publique (État, collectivités territoriales) peut en effet soutenir l'association parce qu'elle estime que son projet est socialement utile et qu'elle souhaite, par exemple, établir avec elle une relation de partenariat, l'aider ou l'encourager à innover, à expérimenter de nouvelles actions.

Mais la collectivité publique peut aussi passer des commandes aux associations ou leur déléguer des missions de service public avec une mise en concurrence.

On observe, de façon insidieuse, une tendance régulière à la transformation des subventions publiques en procédures d'appels d'offres, provoquant ainsi des concurrences avec le secteur marchand mais également entre associations.



• Faire reconnaître les spécificités du projet et de l'action associatifs

Les associations ne peuvent se contenter d'exister uniquement comme prestataires de services publics ou « petites mains » de la réparation sociale ! Ce qui pose la question de la reconnaissance, tant par nos concitoyens que par les institutions.

Dès lors, comment rendre compte de la fonction civique, de la façon dont les associations contribuent diversement à tisser le lien social, à « fabriquer du vivre ensemble », en deux mots à « faire société » ?

Le collectif associatif réuni sous l'égide de la JPA décide en 2009 de conduire une démarche sur trois ans visant à valoriser les apports des associations pour le vivre ensemble en Haute-Marne.

Lors de la première phase, début 2009, les associations parties prenantes ont été interrogées, individuellement et collectivement, sur les spécificités de leurs apports et la manière de les recenser pour rendre compte. Un temps public, le 24 novembre 2009 au conseil général, a élargi le champ d'investigation à vingt-cinq autres associations.

Lors de la seconde phase, début 2010, a été élaborée une proposition de grille d'évaluation de l'utilité sociale des associations haut-marnaises.

Quarante-trois associations ont collaboré à son contenu suite à l'appel à contribution « Utilité sociale des associations : un chantier à colporter en Haute-Marne ».



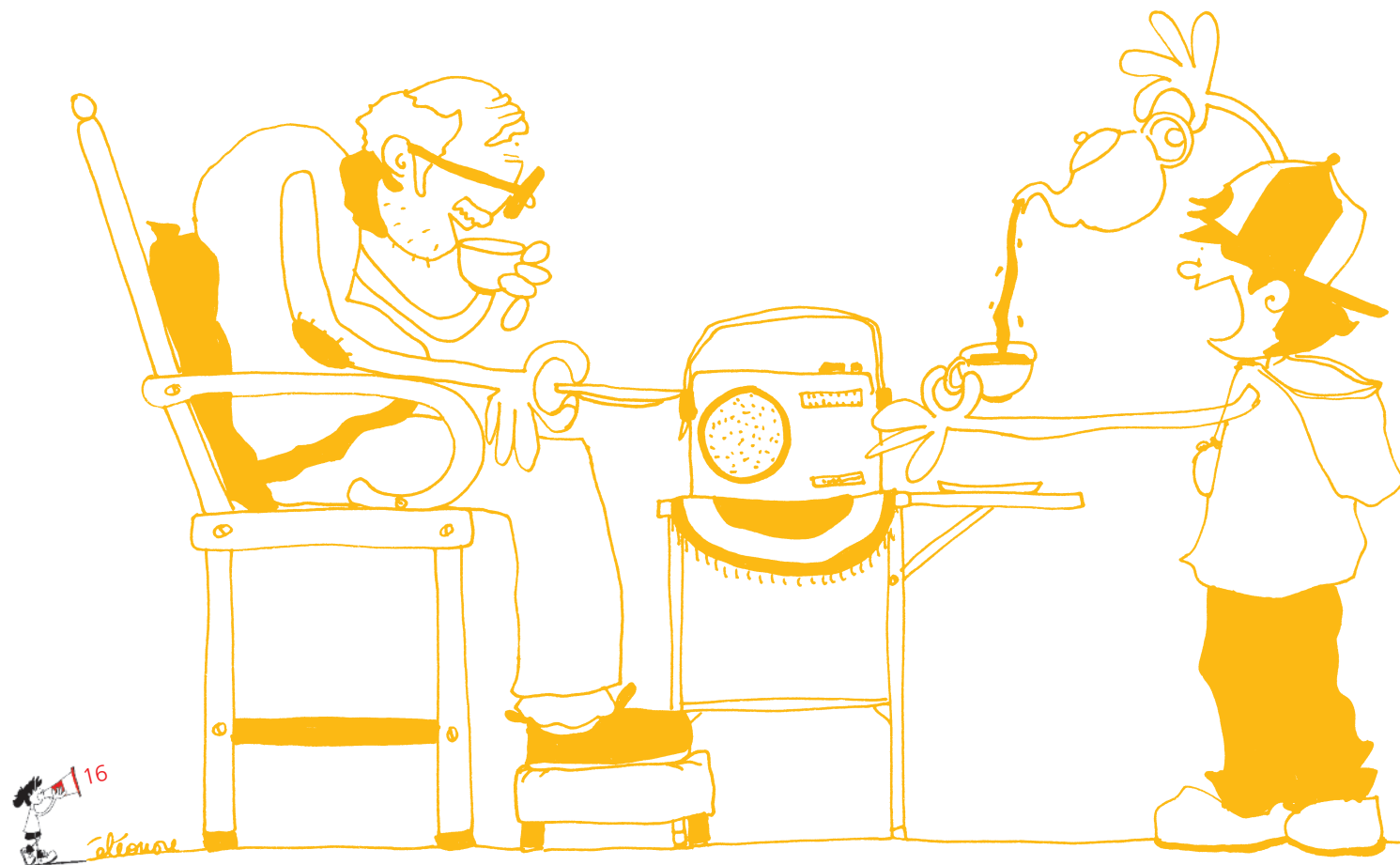
- **L'évaluation : peut mieux faire !**

L'approche de l'évaluation, tant au sein des associations que du côté des pouvoirs publics, reste largement insatisfaisante. Globalement, nous maîtrisons la culture du résultat en quantifiant usagers, activités, coûts et ressources... En revanche, notre culture de la mesure des effets et impacts de nos actions demeure insuffisante. En effet, une évaluation aboutie permet d'interroger et de réajuster le projet d'association pour une meilleure communication.

Il s'agit bien, pour les initiateurs du projet et ses partenaires, de se mettre d'accord sur des finalités et des modalités d'évaluation à travers un questionnaire simple et pertinent.



Valeurs, pratiques et principes des associations engagées



• Des valeurs intangibles...

Les principales valeurs qui fondent les associations engagées dans la démarche se déclinent par les concepts de laïcité, de justice sociale, de démocratie et d'équité (donner plus à ceux qui ont moins).

• ... avec des pratiques en perpétuelle évolution

Pour mettre en œuvre ces valeurs, les associations favorisent l'engagement de leurs adhérents. Elles représentent également un espace de participation de leurs usagers dans la vie locale en suscitant et faisant vivre l'expression de citoyens sur la vie publique par l'échange, le débat, la délibération, avec la préoccupation constante de construire une parole partagée.

Leurs actions se basent sur des modes actifs d'acquisition de savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Elles revendiquent des approches globales intégrant les trois dimensions du développement durable (économique, social, environnemental).

• Pour que l'humain soit au cœur des préoccupations des humains...

Par leurs fonctions d'éveil des consciences et de l'esprit critique, d'aide à la compréhension du monde pour se situer à partir d'événements et de situations vécues, les associations œuvrent à la transformation sociale par l'action, l'expérimentation de voies nouvelles face aux problèmes sociétaux, et l'innovation dans les méthodes de réalisation collective.

Elles développent une action d'éducation populaire.



• ... en ne laissant pas l'économie aux seuls économistes

Se réclamant d'une organisation de l'économie et de la société fondée sur le collectif, la solidarité, l'égalité (notamment le principe « Un homme, une voix ») et le refus du profit financier individuel, les associations se retrouvent dans le champ de l'économie sociale et solidaire aux côtés des mutuelles et des coopératives.

L'économie sociale et solidaire n'a pas vocation à se substituer à l'économie purement marchande ou à celle de service public, elle les complète dans la pluralité des modes de production, de consommation, d'échanges et de financements...

Par sa capacité à mixer les ressources marchandes, publiques et non monétaires (bénévolat), elle donne sens pour entreprendre autrement dans des formes alternatives au modèle dominant.

Reconsidérer la richesse, une urgence sociale

La nécessité de questionner la notion de richesses face au consumérisme effréné du modèle occidental se fait pressante pour quelques raisons majeures :

- les grands défis (menaces sur les ressources, environnement, famines, migrations de populations...) imposent de réinscrire un sens dans ce qui se produit et s'échange ;
- la compulsion d'accumulation de richesses financières et d'accaparement de pouvoir sont des symptômes de dépression de nos sociétés ;
- notre système de mesure des richesses crée des distorsions quantitatif/qualitatif comme, notamment, l'aberration du PIB (produit intérieur brut), principal indicateur de richesse des nations. Une catastrophe

fera augmenter le PIB quand l'existence d'activités et de services bénévoles n'a aucune incidence sur lui. On traite ainsi les associations, sur le plan comptable, « non comme des producteurs de richesses sociales » mais comme des « ponctionneuses » de richesses économiques au titre des subventions qu'elles reçoivent !

Il s'avère donc impératif de réinscrire l'économie dans sa dimension humaine en remettant l'homme au centre des préoccupations.

Ce n'est pas là affaire d'experts : un nouveau modèle de développement exige avant toute chose un débat de société, un échange approfondi sur ce qui compte vraiment pour les citoyens, et de nouveaux indicateurs.



• Les relations pouvoirs publics locaux/associations : quelques principes

Face aux multiples défis sociaux, de plus en plus complexes à affronter, les réponses à bâtir nécessitent la participation des habitants qui vivent les situations.

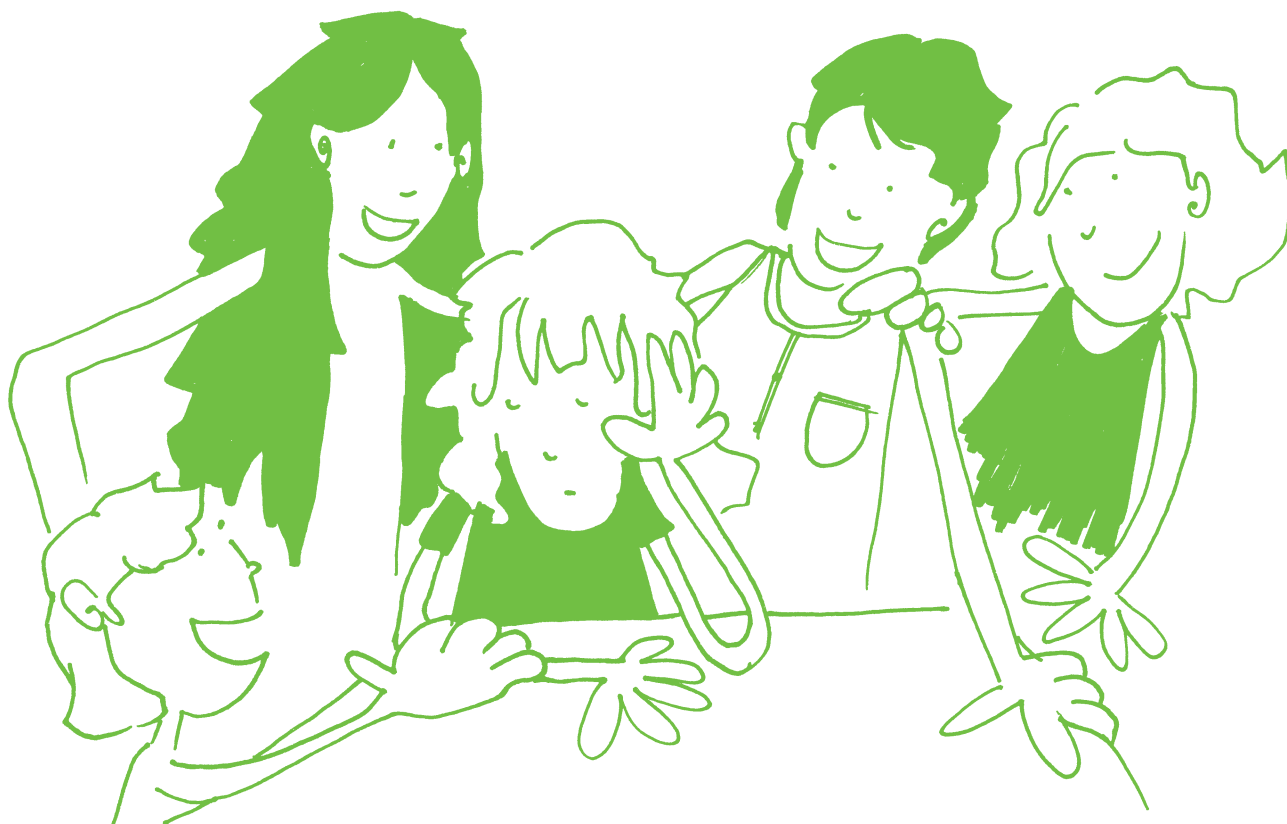
Les associations remplissent des missions de terrain d'intérêt général de manière volontaire ou affectée par une autorité. De ce fait, elles ont toute légitimité pour apporter leur contribution à ce qui relève du vivre ensemble sur les territoires. Leurs ressources humaines, leurs expertises et compétences, leurs regroupements de citoyens favorisant l'expression collective sont autant d'atouts précieux pour les « biens communs ».

Il en découle la nécessité d'organiser et de promouvoir le dialogue associations/pouvoirs publics à l'échelle locale par le biais d'espaces publics de concertation et de co-construction de réponses aux problèmes territoriaux.

Ces espaces existent (conseil de développement, instances locales de concertation dans de nombreux domaines, commissions thématiques sur le développement social urbain...), il faut les faire vivre avec un leitmotiv : négocier un horizon partagé pour les territoires.



Le chantier « **Utilité sociale** » : cadre, acteurs, étapes



éducation

Les têtes de réseaux de l'éducation populaire regroupées au sein de la Jeunesse au Plein Air et confrontées à la baisse brutale des aides de l'État en 2008 sont à l'initiative de la démarche.

Les visées sont simples :

- amener chaque association partie prenante à définir son utilité sociale, sa valeur ajoutée dans ses activités et projets, ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour conduire et valoriser son utilité ;
- définir et partager un langage, des références et des outils d'évaluation de l'utilité sociale communs aux associations ;
- élaborer un cadre formel pour régir les relations entre les associations et les pouvoirs publics locaux, visant à sécuriser tant soit peu l'environnement associatif.

Une telle démarche, non habituelle, nécessite du temps et s'effectue par étapes :

- première étape, se doter d'une culture commune et partager méthodes et outils sous la houlette d'un expert ;
- seconde étape, l'appropriation, sous forme de tests, d'une action ou d'un projet de l'association, et des outils d'évaluation par chaque structure ;
- troisième étape, une séance publique de formation pour ouvrir la démarche à d'autres associations ;
- quatrième étape, l'élaboration d'une première grille commune d'évaluation de l'utilité sociale des associations à partir de l'appel à contribution « Utilité sociale des associations : un chantier à colporter en Haute-Marne ».



• Méthode : quelques questions évaluatives

Voici un certain nombre de questions, utilisables au sein d'une association ou sur un territoire. Elles peuvent servir de « clés » pour ouvrir des échanges, de « leviers » pour débattre à propos du projet mené et aider ainsi à s'inscrire dans une démarche d'évaluation.

Double question qui peut s'adresser aussi bien à des bénévoles qu'à des habitants, des participants ou des décideurs :

Qu'est-ce qui compte ? (qui a de la valeur) pour moi... sur le territoire... dans le projet de l'association... et *Qu'est-ce que l'on compte ?* (comptabilise).

(Variante utile pour aider à hiérarchiser les réponses : *Qu'est-ce qui compte le plus ?*)

Méthode : prévoir d'abord un temps de réflexion personnelle, puis une phase où l'on consigne ces réflexions et, enfin, un temps pour confronter les réponses à ces deux questions et observer les éventuels décalages.

Cette première interrogation offre un bon support de sensibilisation qui permet :

- de **prendre conscience** des décalages dans les perceptions et représentations ;
- de **qualifier** ce que l'on vit, démarche qui contrebalance avec bonheur la tendance à tout quantifier ;
- de **définir** ce qui a de l'importance pour être et agir ensemble.

Après la question *Qu'est-ce qui compte ?* et l'examen des réponses qu'elle a suscitées, voici une question complémentaire à poser au sein d'une association :

De quoi rend-on compte ? (dans nos documents de bilans).

Il s'agit de lister ce qui est mis en valeur dans les documents écrits afin de repérer les manques ou insuffisances par rapport à ce qui compte et de cerner ce qu'il convient de mieux restituer à l'avenir.



Question intéressante à poser dans un CA, à des administrateurs ou à des adhérents :

Si l'association (ou l'action) disparaissait, quelle serait la perte la plus importante localement ?

La mise en commun des réponses aide à situer et à formuler la spécificité de l'action, de l'association et, de ce fait, à nourrir l'argumentaire pour valoriser l'action, en interne comme vis-à-vis des usagers et des partenaires.

Question permettant d'identifier les effets produits par l'action menée :

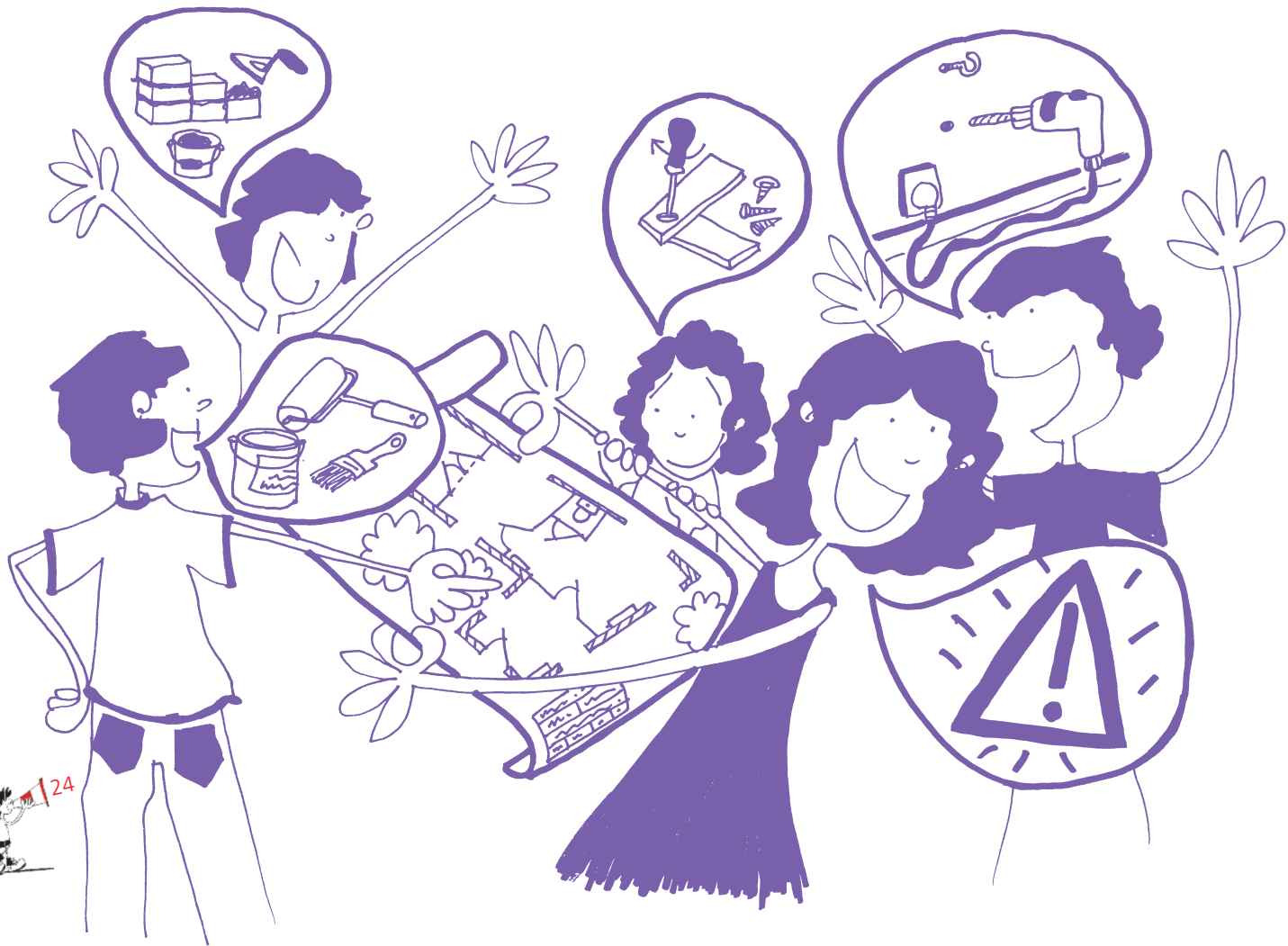
***Très concrètement, à quoi ce que l'on fait est-il utile ?
Qu'est-ce que cela change et pour qui ?***

Question sur les grands objectifs, les grandes ambitions :

À travers notre action, que cherche-t-on, au bout du compte, à changer, à transformer ?



Évaluer l'apport des associations dans les territoires haut-marnais



Notre proposition pour évaluer l'apport des associations dans les territoires haut-marnais est très certainement perfectible et ne demande qu'à évoluer ; elle synthétise le travail des quarante-trois associations qui, à un moment ou à un autre, ont participé à notre appel à contribution.

Nous avons conçu cette proposition comme une base de travail à améliorer, enrichir et compléter dans les mois à venir.

Elle représente aussi un outil pour débattre, au sein des associations, de l'utilité sociale, de leur projet global ou d'une action spécifique.

Elle offre en outre le fruit de notre réflexion collective dans le but de sensibiliser les pouvoirs publics sur nos spécificités.

Elle constitue enfin un document d'étape pour aller vers « un pacte de relations partenariales » entre associations et pouvoirs publics, appelé à évoluer en prenant notamment en compte les attentes de nos partenaires publics.

• Les quatre volets de la proposition

Notre proposition d'évaluation se déroule en quatre volets. Avant d'utiliser cette grille d'évaluation, il convient de dresser un véritable inventaire de tout ce qui a de l'importance au sein de l'association, de tout « ce qui compte » ; il faut, en quelque sorte, « *compter ce qui compte car, lorsque l'on ne compte pas... c'est que l'on oublie ce qui compte* » !

En effet, si l'on veut conserver, protéger, faire croître les choses qui comptent, il faut que ces choses soient nommées, enregistrées, recensées pour que l'on puisse suivre leurs évolutions.

Il faut donc les évaluer, mener une réflexion collective qui permette d'identifier chaque action associative et de définir précisément sa valeur.



Mode d'emploi pour mesurer la valeur d'une action

Repérez le champ d'intervention de votre action dans l'un des quatre volets ainsi que le ou les grand(s) objectif(s) poursuivi(s).

Mettez en débat, au sein de l'équipe porteuse du projet et selon une formulation aussi précise que possible, « ce qui compte le plus à travers l'action » (les objectifs poursuivis), « ce que l'on compte » (les apports de l'association par rapport aux objectifs poursuivis) et « ce que l'on raconte » (les effets constatés, attendus ou induits par l'action).

N'omettez pas de **transcrire** les réponses en recherchant une formulation collective. C'est un premier travail de réflexion pour examiner ensemble les richesses produites par l'action.

Reste à associer aux effets produits des **indicateurs** ou indices susceptibles d'aider à l'**interprétation** des résultats !



VOLET 1

Lien et cohésion sociaux

Thème Domaine	Ce qui importe pour vivre ensemble	Les apports des associations à partir des réponses recueillies	Changements constatés Impacts à partir des réponses recueillies
Lien social	<p>Connaissance et compréhension de l'autre pour réduire les peurs et mieux accepter les différences.</p> <p>Temps de partage et convivialité pour lutter contre l'individualisme et l'isolement.</p> <p>Échanges entre générations et catégories de populations différentes.</p>	<p>Création de liens entre les êtres, les générations, par des actions favorisant la rencontre de personnes différentes ou qui s'ignorent <i>Ex. : point rencontre du Comité Rochotte à Chaumont.</i></p> <p>Rencontres intergénérationnelles ou avec des personnes en détresse (maladie, enfermement) <i>Ex. : autour de la lecture, avec « Au Cœur des Mots », sur Chaumont.</i></p> <p>Lutte contre l'isolement pour favoriser le brassage avec d'autres <i>Ex. : l'aménagement des terrasses du donjon de Chaumont par des publics en grande précarité, lancé par La Passerelle, le Centre accueil des demandeurs d'asile et le Relais accueil chaumontais, avec de nombreux partenaires.</i></p> <p>Rendre accessibles culture, information et connaissance <i>Ex. : les rencontres-débats sur des questions vives de société, animées par l'association « Autour de la Terre » à partir de la diffusion d'un film documentaire.</i></p>	<p>L'émergence d'un dialogue entre des groupes, des personnes qui, jusqu'alors, ne se parlaient pas.</p> <p>La transmission de savoirs, d'expériences entre personnes de générations différentes.</p>



Thème Domaine	Ce qui importe pour vivre ensemble	Les apports des associations à partir des réponses recueillies	Changements constatés Impacts à partir des réponses recueillies
Cohésion sociale	Solidarité concrète envers les personnes en difficulté pour qu'elles puissent occuper une vraie place dans la société.	<p>Lutte contre les exclusions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - actions pour contrer l'illettrisme <i>Ex. : le Festival de l'Écrit, porté par l'association « Initiales » ;</i> - aide aux personnes en difficulté <i>Ex. : l'accueil d'urgence de La Passerelle, sur Chaumont ;</i> - lutte contre l'échec scolaire <i>Ex. : les ateliers de soutien scolaire de la MJC de Saint-Dizier ;</i> - accompagnement de personnes handicapées <i>Ex. : accompagnement au départ en vacances des personnes en situation de handicap avec la JPA.</i> 	<p>Une meilleure intégration scolaire pour des enfants.</p> <p>Une valorisation de la fonction parentale dans l'éducation des enfants.</p> <p>Une reprise d'espoir et de confiance pour des personnes « vulnérables ».</p> <p>Le fait de retrouver un rôle social utile pour des personnes marginalisées.</p> <p>Des comportements de solidarité renforcés.</p> <p>La prévention de conflits sur des territoires.</p>



VOLET 2

Dynamisme culturel et éducatif

Thème Domaine	Ce qui importe pour vivre ensemble	Les apports des associations à partir des réponses recueillies	Changements constatés Impacts à partir des réponses recueillies
Développement culturel et sportif	<p>L'existence d'expressions et de pratiques culturelles diversifiées.</p> <p>Une offre de pratiques sportives adaptées à des aspirations différentes.</p>	<p>Offrir une diversité sur les plans culturel et sportif permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'apprentissage et la découverte de disciplines pour des jeunes et des adultes <i>Ex. : ateliers d'apprentissage musical de « Noire pointée » (Chateaufvillain) ;</i> - l'accès au spectacle vivant sous toutes ses formes <i>Ex. : diffusion du spectacle vivant en milieu rural avec Tinta'Mars en Pays de Langres) ;</i> - la mobilisation d'artistes du territoire et d'ailleurs <i>Ex. : le compagnonnage artistique de l'association Oh'ls sur Joinville ;</i> - la mise en place de pratiques artistiques amateurs <i>Ex. : l'accompagnement des pratiques artistiques amateurs avec la Fédération des foyers ruraux ;</i> - la mise en valeur du patrimoine matériel (lieux) et immatériel (mémoire et transmission) <i>Ex. : l'Estival de la Compagnie des Hallebardiers à Langres, et les « Histoires en chemin » des Foyers ruraux.</i> 	<p>Éveil de la curiosité, réflexion sur le sens des activités, approfondissement de la pratique menée, transmission à d'autres...</p> <p>Émergence de compétences nouvelles, liée à l'évolution des demandes (plus de sollicitations dans le multimédia, l'infographie...).</p> <p>Sensibilisation à des expressions ou des pratiques nouvelles.</p> <p>Plus grande ouverture à la nouveauté.</p> <p>Capacité à créer de nouveaux centres d'intérêt chez le public.</p>

Thème Domaine	Ce qui importe pour vivre ensemble	Les apports des associations à partir des réponses recueillies	Changements constatés Impacts à partir des réponses recueillies
Épanouisse- ment des enfants, des jeunes	Des jeunes et des enfants qui se sentent bien dans leur peau là où ils vivent.	<p>Prise en compte des aspirations des enfants et des jeunes qui se concrétise par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - diverses offres d'accueils d'enfants dans le cadre d'activités de loisirs éducatifs <i>Ex. : ateliers de loisirs éducatifs de l'association « La Montagne » ou encore du Centre culturel haut-marnais ;</i> - l'implication active de jeunes dans des projets qui leur sont proposés <i>Ex. : les chantiers de jeunes bénévoles du foyer rural de Rolampont pour la restauration des cadoles, ou du Centre d'initiation à la nature (CIN) d'Auberive pour la création de cabanes d'interprétation du massif forestier ;</i> - des méthodes d'éducation actives <i>Ex. : l'accès à l'autonomie par l'immersion dans la nature avec les Éclaireuses et Éclaireurs de France ;</i> - des actions d'ouverture sur le monde <i>Ex. : la semaine de solidarité internationale du collectif Chaumontais « Solidarité internationale ».</i> 	<p>Émergence d'un réseau dense de structures d'accueils de loisirs.</p> <p>Renouvellement des pratiques pédagogiques.</p> <p>Prise de responsabilités par des jeunes.</p> <p>Désir de jeunes de se former à et de s'orienter vers les métiers du social et de l'animation.</p>



Thème Domaine	Ce qui importe pour vivre ensemble	Les apports des associations à partir des réponses recueillies	Changements constatés Impacts à partir des réponses recueillies
Développe- ment personnel	<p>L'ouverture d'esprit des habitants.</p> <p>Les capacités de chacun à s'exprimer.</p> <p>La possibilité de prendre des initiatives, des responsabilités.</p>	<p>Construction personnelle par des actions qui favorisent l'expression, la valorisation, l'épanouissement personnels <i>Ex. : action autour de la vidéo avec des jeunes de quartier à Langres, avec l'association « Les Grillons ».</i></p> <p>Offre d'une diversité d'activités qui permet à chacun de trouver ce qui lui convient <i>Ex. : la pédagogie de la liberté conduite par l'association « Maison de Courcelles » avec ses accueils de mineurs.</i></p> <p>Initiatives qui éveillent l'esprit critique <i>Ex. : l'opération « Demain en France, chantiers d'expression », où les jeunes esquissent leur vision du monde de demain, menée par la Ligue de l'Enseignement.</i></p>	<p>Ouverture vers les autres.</p> <p>Enrichissement personnel.</p> <p>Respect de la parole et de l'opinion de l'autre.</p> <p>S'autoriser à donner son point de vue, ses idées.</p>



VOLET 3

Vie citoyenne et espace public

Thème Domaine	Ce qui importe pour vivre ensemble	Les apports des associations à partir des réponses recueillies	Changements constatés Impacts à partir des réponses recueillies
Expression et implication citoyennes	L' implication dans la vie locale	<p>La formation citoyenne par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un accompagnement, des formations pour des habitants qui s'engagent dans la prise d'initiatives, de responsabilités <i>Ex. : le réseau « Formation des acteurs de la vie associative » mutualise ses ressources pour offrir une formation accessible à tous ;</i> - un fonctionnement démocratique dans les associations <i>Ex. : l'association « ARCAD » mobilise habitants et décideurs du canton de Neuilly-l'Évêque sur une politique locale en faveur de la jeunesse ;</i> - un rôle de médiation/interface entre personnes et collectivités <i>Ex. : le collectif « Chaumont à vélo » (aménagement cyclistes en ville) ;</i> - des débats, une réflexion partagée <i>Ex. : l'Université rurale du Pays de Langres (coopération territoriale avec la vallée de l'Ariès en Roumanie).</i> 	Jeunes et adultes capables de prendre des responsabilités dans la vie associative et dans l' action publique .



Thème Domaine	Ce qui importe pour vivre ensemble	Les apports des associations à partir des réponses recueillies	Changements constatés Impacts à partir des réponses recueillies
Débat public	Des espaces de débat et de concertation .	<p>Organisation de débats publics.</p> <p>Participation aux instances de concertation sur la politique de la ville, des pays, des politiques publiques d'État.</p> <p><i>Ex. : le conseil de développement local du Pays de Langres, émanation de la société civile, participe aux côtés des élus locaux à la mise en œuvre de la charte de développement durable du territoire.</i></p>	Évolution des regards mutuels entre habitants, associations et décideurs (élus) sur des territoires.

VOLET 4

Développement des richesses dans les territoires

Thème Domaine	Ce qui importe pour vivre ensemble	Les apports des associations à partir des réponses recueillies	Changements constatés Impacts à partir des réponses recueillies
Dynami- sation du territoire	L'accès à différents services. Des perspectives d'avenir pour les jeunes dans le département.	Projets collectifs qui améliorent le bien-être des habitants <i>Ex. : l'association « Mobilité pour le Pays de Langres » œuvre pour l'entraide dans les transports (mise à disposition de deux-roues, covoiturage...).</i> Innovation dans les pratiques collectives (partage des regards sur les situations locales) <i>Ex. : l'association « POINFOR », à partir d'un chantier-école, met en synergie élus et entreprises d'un territoire pour bâtir des parcours d'insertion débouchant sur des solutions à moyen terme.</i>	Meilleure employabilité des publics handicapés par les coûts des transports. Culture de la participation entre élus locaux, acteurs économiques et associatifs.



Thème Domaine	Ce qui importe pour vivre ensemble	Les apports des associations à partir des réponses recueillies	Changements constatés Impacts à partir des réponses recueillies
Richesse économique	<p>De l'emploi durable.</p> <p>Valoriser durablement les ressources économiques (face au gaspillage).</p> <p>Une économie créatrice d'emplois de proximité répondant à des nouveaux besoins sociaux.</p>	<p>Apports économiques pour la vie locale <i>Ex. : recyclage des palettes et du papier dans une démarche non concurrentielle par les Ateliers du Viaduc à Chaumont : 35 postes d'insertion soit 22 ETP.</i></p> <p>Valorisation des ressources locales par la création d'activités et d'emplois <i>Ex. : création des Vergers de Cérès (pressoirs à fruits) par mutualisation de trois structures (une association, un particulier et une collectivité) : 24 000 litres pressés (il en faut 100 000 pour assurer un salaire).</i></p> <p>Mise en place de circuits courts <i>Ex. : les paniers en maraîchage bio de la Régie rurale du Plateau.</i></p> <p>Services à la personne <i>Ex. : les microcrèches associatives.</i></p>	<p>Création d'activités porteuses d'emplois.</p> <p>Renforcement de l'attractivité des territoires grâce à l'existence d'actions économiques.</p>
Richesse des savoirs et des savoir-faire	<p>Développement des compétences.</p>	<p>Dans la formation professionnelle <i>Ex. : filière de formation qualifiante des métiers du bâtiment sur Langres (POINFOR).</i></p> <p>Auprès de collectivités, d'institutions <i>Ex. : le Comité départemental d'éducation à la santé, qui développe les compétences relatives à la prévention des risques sanitaires.</i></p> <p>Démarches qualité <i>Ex. : « Utilité sociale des associations : un chantier à colporter en Haute-Marne ».</i></p>	<p>Amélioration des savoir-faire socioprofessionnels.</p> <p>Professionnalisation des structures associatives pour mieux rendre compte des résultats et des impacts.</p>

Thème Domaine	Ce qui importe pour vivre ensemble	Les apports des associations à partir des réponses recueillies	Changements constatés Impacts à partir des réponses recueillies
Richesse environne- mentale	<p>Un cadre de vie respectueux de la nature.</p> <p>Une qualité patrimoniale améliorant la qualité de la vie.</p>	<p>Formation des médiateurs environnementaux <i>Ex. : l'Association des guides composteurs de Haute-Marne a formé 20 guides composteurs pour assurer le service après-vente du Syndicat d'élimination des déchets ménagers ;</i></p> <p>Sauvegarde de variétés arboricoles endémiques <i>Ex. : sauvegarde des variétés locales par l'Association des croqueurs de pommes de Haute-Marne.</i></p> <p>Actions de restauration du patrimoine naturel et culturel <i>Ex. : de l'Association de sauvegarde du château de Corgebin à « Nature Haute-Marne », les exemples ne manquent pas !</i></p>	<p>Baisse du tonnage incinéré pour éviter à terme l'incinération.</p> <p>Vingt-deux municipalités engagées sur des vergers de sauvegarde où, désormais, les pépiniéristes proposent des plants de variétés locales.</p> <p>Amélioration de la prise de conscience des publics sur les questions environnementales et patrimoniales.</p>
Ressources associatives	Développer connaissance et coopération entre associations.	<p>Mise en réseau d'acteurs et de compétences et complémentarité entre intervenants du social, formatif, culturel <i>Ex. : la Semaine de la Fraternité menée par plusieurs associations à Chaumont.</i></p> <p>Élargissement des actions à l'international <i>Ex. : les achats « commerce équitable ».</i></p> <p>Mutualisation des moyens <i>Ex. : mutualisation des ressources humaines associatives avec le GEDA (Groupement d'employeurs pour le développement associatif).</i></p>	<p>Autonomie accrue des associations.</p> <p>Revitalisation du dynamisme associatif.</p> <p>Consolidation des compétences dans la conduite d'associations.</p>



• Six bonnes raisons pour utiliser cette proposition

Cette grille est un canevas qui permet à l'équipe porteuse d'un projet global ou sectoriel d'une association de se motiver pour :

- faire le point sur le projet de la structure, ses actions et leur utilité afin de préparer l'avenir ;
- renforcer la dynamique interne de la structure en favorisant l'implication des membres dans une démarche participative ;
- communiquer auprès des partenaires en leur donnant une vue d'ensemble et une analyse détaillée de l'utilité de la structure ;
- être force de proposition dans l'élaboration conjointe d'actions pour renégocier les modes de contractualisation ;
- mettre en perspective l'utilité sociale de la structure au regard des financements publics reçus, pour rendre compte à la société dans son ensemble ;
- s'engager dans une démarche de légitimation.



Et maintenant...

Il s'agit dorénavant de partager avec nos partenaires publics notre proposition de mesure de l'utilité sociale de nos actions pour faire évoluer nos relations en prenant mieux en compte nos spécificités.

L'objectif est de construire un « pacte de relations partenariales » qui nous engage, individuellement et collectivement.

Pour aboutir, plusieurs passages obligés :

- partager et faire vivre ce document auprès du plus grand nombre d'associations haut-marnaises ;
- poursuivre la rencontre et la connaissance mutuelle entre associations pour favoriser une culture commune de la mesure de l'utilité sociale ;
- créer les conditions favorables à la concertation associations/pouvoirs publics.

Nous aboutirons si chacune des associations s'empare de l'outil et contribue à faire évoluer ses pratiques associatives.

Il en va de la vie associative pour faire société.

Le programme d'action 2010/2011

« Utilité sociale des associations : un chantier à colporter en Haute-Marne »

Un temps fort le 23 novembre 2010 salle Pierre-Niederberger à Chaumont pour lancer la **construction du dialogue** entre les associations et les pouvoirs publics.

La **diffusion d'outils** pour valoriser l'utilité sociale des associations haut-marnaises : outre ce livret méthodologique, un DVD traitant d'exemples concrets de l'utilité sociale de certaines actions associatives sera disponible au second trimestre 2011.

Des **rencontres-débats** entre associatifs et représentants des pouvoirs publics sur les territoires des Pays de Langres, Chaumont et nord Haute-Marne sur le second trimestre 2011.

Des **séances techniques de travail** avec des associatifs et des représentants de pouvoirs publics pour enrichir notre canevas d'évaluation de l'utilité sociale.

Un temps fort de **restitution des travaux** en novembre 2011.



Les associations contributrices et leur localisation

• Culture

- Arts vivants 52 (territoire départemental)
- Association Bernard-Dimey (territoire du Pays de Chaumont)
- Association de sauvegarde du château de Corgebin (territoire du Pays de Chaumont)
- Au Cœur des Mots (territoire départemental)
- Autour de la Terre (territoire du Pays de Langres)
- Compagnie des Hallebardiers (territoire du Pays de Langres)
- L'Encre des Mots (territoire du Pays de Chaumont)
- Noire pointée (territoire du Pays de Chaumont)
- Oh'ls (territoire du Pays nord Haute-Marne)
- Tinta'Mars (territoire du Pays de Langres)
- Comité départemental du sport en milieu rural - CDSMR (territoire départemental)
- Club Léo-Lagrange (territoire du Pays nord Haute-Marne)
- Éclaireuses et Éclaireurs de France (territoire du Pays nord Haute-Marne)
- Familles rurales de Dancevoir (territoire du Pays nord Haute-Marne)
- Fédération départementale des foyers ruraux (territoire départemental)
- Francas (territoire départemental)
- La Montagne (territoire du Pays de Langres)
- Les Grillons (territoire du Pays de Langres)
- Ligue de l'enseignement de Haute-Marne (territoire départemental)
- Maison d'animation et de formation de Courcelles (territoire du Pays de Langres)
- Maison des jeunes et de la culture de Chaumont (territoire du Pays de Chaumont)
- Maison des jeunes et de la culture de Saint-Dizier (territoire du Pays nord Haute-Marne)
- Centre laïque d'éducation et de loisirs (territoire du Pays nord Haute-Marne)

• Jeunesse et éducation populaire

- Lire et faire lire (territoire départemental)
- ARCAD (territoire du Pays de Langres)
- Centre culturel haut-marnais (territoire départemental)

• Environnement

- Association des croqueurs de pommes de Haute-Marne (territoire départemental)
- Jardiniers de France (territoire départemental)
- Natur'ailes (territoire du Pays de Langres)
- Tournesols (territoire départemental)
- Association des guides composteurs de Haute-Marne (territoire départemental)

• Insertion sociale et professionnelle

- Ateliers du Viaduc (territoire du Pays de Chaumont)
- Brigades vertes de Lecey (territoire du Pays de Langres)
- POINFOR (territoire départemental)
- Régie rurale du Plateau (territoire du Pays de Langres)

• Développement local

- Association du Pays de Langres

• Social/solidarités

- Artisans du monde (territoire des Pays de Chaumont et Pays de Langres)
- Centre social Vert-Bois (territoire du Pays nord Haute-Marne)
- Comité départemental d'éducation à la santé (territoire départemental)
- Comité de quartier de la Rochotte (territoire du Pays de Chaumont)
- Initiales (territoire du Pays de Chaumont)
- La Passerelle (territoire du Pays de Chaumont)
- Office des aînés chaumontais et brottais (territoire du Pays de Chaumont)
- Relais accueil chaumontais (territoire du Pays de Chaumont)

• Administration

- Direction de la jeunesse et des sports de la DDCSPP (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations)

